

**Points de vue du Sud**

---



## **L'inflation chinoise en Afrique noire: entre nouvelles opportunités et sous-développement durable**

Thierry Amougou<sup>1</sup>

**Parce que la coopération sino-africaine se fait sur une base asymétrique, les effets positifs de l'inflation chinoise en Afrique noire sont limités dans le temps. À long terme, le spectre d'un sous-développement durable – dictatures renforcées, endettement international, déficit public, destruction de l'environnement, détresse des paysanneries, hausse de l'aide liée, déstructuration de l'économie populaire et de l'industrie locale... – plane.**

Cet article étaye le constat d'une inflation chinoise en Afrique positive sur le court terme mais problématique sur le long terme, par une analyse d'impacts « multiniveaux ». Il s'achève par une ébauche de solution théorique pouvant permettre aux États subsahariens de rectifier le tir, afin de rendre durables et utiles au développement les effets positifs de court terme.

Il y a cinquante ans, la Chine avait une économie agricole et l'Afrique sortait du joug colonial. Aujourd'hui, l'économie chinoise est industrielle. Elle concurrence même les pays occidentaux dans le secteur des services, propre aux économies postindustrielles. Le moins que l'on puisse dire est que la coopération sino-africaine se fait sur une base asymétrique à plusieurs niveaux: la Chine est une dictature monopartiste, alors que le processus démocratique

---

1. Économiste camerounais, maître de conférences à l'Université catholique de Louvain, membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur l'Afrique subsaharienne (GRIASS).

subsaharien, quoique balbutiant, est engagé depuis les années 1990 ; la Chine est la deuxième puissance économique du monde, quand l'Afrique noire reste une économie agricole du tiers-monde ; la Chine a sa propre monnaie et maîtrise son taux de change, quand l'Afrique a toujours pour moyen de paiement le franc CFA arrimé à l'euro.

La Chine gère elle-même ses réserves de change par le biais de fonds souverains, alors que celles de l'Afrique noire sont gérées par le Trésor public français ; la Chine a des multinationales, l'Afrique noire n'en possède pas ; la Chine a un vaste marché interne, alors que l'intégration régionale africaine marque encore le pas ; l'Afrique a été placée sous ajustement structurel, la Chine jamais. La coopération sino-africaine se fait donc entre, d'un côté, un pays en plein essor avec une souveraineté politique et une souveraineté monétaire qui ne souffrent aucune contestation et, de l'autre, un continent noir dont les souverainetés politiques et monétaires sont toujours à parachever.

En conséquence, un des multiples questionnements sur la nouvelle question sino-africaine au 21<sup>e</sup> siècle peut être le suivant : étant donné que le niveau de développement actuel de la Chine présente au moins autant d'asymétries et d'avance sur celui de l'Afrique noire que celui des anciennes puissances coloniales sur le même continent au 19<sup>e</sup> siècle, l'inflation chinoise dans ce continent se présente-t-elle comme une nouvelle opportunité de développement ou y renforce-t-elle les conditions d'une régression multiforme ?

Une telle question semble centrale et incontournable pour quiconque veut analyser la possible contribution au développement africain de l'inflation chinoise, étant donné que le développement économique, politique et social est le principal déficit subsaharien depuis les années 1960. Les asymétries et les décalages entre les trajectoires africaine et chinoise sont à la fois un problème et pas un problème pour le développement de l'Afrique noire.

Ils ne sont pas un problème de développement, parce que le processus de développement ne se fait pas suivant une rationalité scientifique au sens nomothétique du terme. Le fait que ces asymétries et ces décalages puissent signifier une absence de rationalité liée à leur contradiction et à leur manque de cohérence une fois les partenaires à la coopération mis dans une perspective comparative, n'implique pas automatiquement l'annulation de nouvelles opportunités de développement pour l'Afrique noire. On ne peut donc

*illico* conclure à des effets négatifs qu'induirait l'inflation chinoise en Afrique noire. Ce sont justement les dynamiques contradictoires qui caractérisent les processus réels dans l'histoire mondiale du développement.

Elles sont cependant aussi un problème de développement parce qu'atteindre des objectifs économiques, politiques et sociaux en utilisant la coopération avec la Chine comme un instrument exige une rationalité, tant instrumentale qu'axiologique. Cela revient à construire une certaine cohérence politique entre les objectifs visés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Si le processus de développement n'est pas scientifique, il nécessite tout de même un minimum d'organisation et de stratégies cohérentes dont l'absence peut induire des processus régressifs, durables et cumulatifs sur le plan social, politique, économique et environnemental : ce serait « *le sous-développement durable* ». Qu'en est-il réellement ?

Le souci d'y voir plus clair nous mène à proposer une analyse en trois parties : la première présente l'asymétrie multiple entre le modèle de développement chinois et le modèle de développement subsaharien<sup>2</sup> ainsi que les conséquences qui en résultent. La deuxième met en évidence l'impact réel et multivarié de l'inflation chinoise en Afrique noire. La troisième discute de la notion de « *sous-développement durable* » mise en résonance avec celle de développement durable et les impacts réels. Elle propose aussi des solutions théoriques pour résoudre les problèmes de développement qu'entraînerait l'inflation chinoise en Afrique noire.

## **Asymétries entre modèles de développement subsaharien et chinois**

---

### **Le paradigme dominant en Afrique noire**

---

Une nuance s'impose lorsque nous parlons de paradigme de développement dominant en Afrique noire. Sur le plan formel, le modèle dominant est celui issu du consensus de Washington<sup>3</sup>. Il est, sur le plan sociologique, lui-même dominé par les pratiques populaires de reproduction sociopolitique et économique dans un continent où les kystes de modernités utilisés comme arguments de modernisation, sont loin d'avoir répondu aux demandes de développement

---

2. L'Afrique subsaharienne est multiple et variée, mais elle est aussi la même par un ensemble de traits communs qu'on peut retrouver à travers la problématique de cet article.

3. L'expression est de l'économiste américain John Williamson.

des classes populaires. Ces pratiques populaires sont à leur tour dominées sur le plan des rapports bilatéraux et multilatéraux.

Ce qui veut dire que le paradigme de développement dominant en Afrique noire par rapport au consensus de Washington et aux pratiques populaires, est une double crise dont l'une est l'envers de l'autre, tout en se nourrissant mutuellement : la crise du consensus de Washington contrarié par les pratiques populaires de développement, et la crise des pratiques populaires de développement contrariées par le consensus de Washington (Ntungila-Nkama, 2010). Les paramètres du processus réel de développement sont donc donnés en Afrique noire par une dynamique, tantôt de concurrence, tantôt de complémentarité, et tantôt d'exclusion entre le *way of life* que promeuvent le consensus de Washington et le *way of life* issu des pratiques populaires. En voici quelques éléments centraux :

### ***L'échange international***

D'après le consensus de Washington, les pays africains doivent s'ouvrir à l'échange international suivant le principe des avantages comparatifs, d'après lequel chaque pays se spécialise dans la production dans laquelle il est le plus doué et se « dé-spécialise » dans celle où il est le moins doué. Ceci contribue à une allocation mondiale plus efficace des facteurs de production au même titre que la baisse drastique des droits de douane, l'annulation des contingents et des procédures administratives coûteuses : il faut éliminer les barrières à l'entrée et à la sortie afin de *booster* la mobilité des biens et des services. Le *trend* (profil) de croissance positif de l'Afrique depuis l'an 2000 est la preuve que l'Afrique tire profit de ce modèle grâce à une hausse de la demande chinoise et indienne de ses produits primaires. Cette tendance va continuer en 2011 (Pratibha Thaker, 2011).

Il est cependant primordial de relever deux choses : d'un côté, cette croissance ne peut être confondue avec le développement, vu que la hausse du PIB n'est qu'un instrument de développement. De l'autre, il faudrait qu'elle soit encore plus élevée (10 % environ et stable pendant une très longue période) pour que ses retombées puissent efficacement lutter contre la pauvreté et aider au développement.

Par ailleurs, un autre échange international se développe en Afrique noire. Il a deux aspects : les transferts formels et informels de fonds des travailleurs émigrés à leurs familles, et les échanges par

le biais des réseaux populaires transfrontaliers, tant entre Africains de différentes nationalités, qu'entre Africains et non-Africains. C'est le cas par exemple des commerçants camerounais et nigériens ou des commerçants du nord-est de la RDC (Butembo) et l'Asie (Hong Kong, Thaïlande, Indonésie, Chine, Dubaï). Des flux et reflux transnationaux de personnes et de biens participent ainsi au développement local par le biais des réseaux de familles et de commerçants qui n'utilisent pas les canaux étatiques (Kambale Mirembe, 2005).

### ***État, marché, démocratie et développement***

C'est la faillite de l'État développeur dictatorial suite au virage au rouge de ses fondamentaux (endettement international, systèmes bancaires fragilisés par les créances douteuses, haut niveau d'inflation et de chômage, tarissement des réseaux de redistribution communautaires...) qui, dans les années 1980, ouvrit la voie à la dynamique de l'ajustement structurel (DAS). Celle-ci fut elle-même induite par une conjoncture internationale de libéralisation tous azimuts des politiques de développement. Si la dictature politique et le parti unique eurent pour objectif de stabiliser les « chasses gardées subsahariennes » d'anciennes puissances coloniales dans un monde bipolaire jusqu'en 1989, ils ne purent plus jouer ce rôle dans un monde multipolaire où triomphait la mondialisation économique.

Les nouvelles conditions de l'accumulation, tant nationale qu'internationale, exigèrent que tous les territoires et leurs populations deviennent institutionnellement compatibles. D'où une réorganisation des espaces publics, du pouvoir politique et du « *commandement des hommes et des choses* », induite par la DAS au sein des sociétés africaines. En conséquence, alors que « *la démocratisation réelle* » n'est pas du « café instantané », mais un processus long et compliqué que chaque État réalise à son rythme, à sa manière et suivant son identité, « *la démocratie formelle et instrumentale* » fut imposée comme adjuvant au développement que prédisait la DAS. L'idée sous-jacente ici est qu'il existe, non seulement une corrélation positive entre le marché, la démocratie et le développement, mais aussi, qu'il s'opère, pour le bien-être des peuples, une alchimie autocatalysante, développante et cumulative entre eux.

Même si les dynamiques intra-africaines revendicatrices des libertés individuelles et collectives ont largement profité de ce qu'on appela le « *vent de l'Est* » dans les années 1990, *la démocratie de marché* que promeut la DAS met l'accent sur l'homologie de structu-

re supposée, mais non démontrée historiquement, entre pluralisme politique, économie de marché, État minimum et développement (Amougou, 2010). Ce qui donne la séquence rétroactive suivante : « *effectivité démocratique* » (meilleure éducation, bonnes conditions de santé, mesures préventives, circulation de l'information, meilleure gestion des conflits) – « *efficience du marché* » (meilleure croissance) – « *État minimum* » (meilleure gestion) – « *développement* » (hausse du bien-être).

Cependant, l'avenir sociopolitique et économique de l'Afrique noire semble se jouer dans la dynamique de double crise dont nous parlions plus haut. Double crise au sein de laquelle se nourrissent réciproquement, non seulement démocratie de marché et démocratie substantive, mais aussi capitalisme et économie populaire. Les modes populaires et les modes élitistes d'actions politique, sociale et économique y sont en télescopage tantôt violent, tantôt complémentaire et tantôt concurrentiel.

#### ***Système financier, monnaie et banque centrale***

D'après la DAS issue du consensus de Washington, les systèmes financiers doivent être libéralisés. La fixation autoritaire des taux d'intérêts par des États sous-développés pour orienter les crédits vers les secteurs jugés prioritaires est interdite parce que contre-productive : c'est une répression financière. La meilleure stratégie est de laisser les taux d'intérêts se fixer à leur niveau d'équilibre concurrentiel, afin que les taux d'intérêts réels ne soient plus négatifs et que la hausse des taux créditeurs qui s'ensuit entraîne une hausse de l'épargne qui à son tour, toutes choses égales par ailleurs, entraîne celle de l'investissement. La libéralisation financière doit donc aboutir à un approfondissement financier (McKinnon, 1973).

Au niveau international, cette orthodoxie exige une compétitivité des taux de change et une libéralisation des mouvements de capitaux, afin de renforcer la flexibilité et l'efficacité du marché international. Un élargissement de l'assiette fiscale et une baisse du taux d'imposition complètent cette politique des prix qui doit seule réguler le champ économique. Le système financier efficient pour le développement est donc un « *market oriented system* », en ce sens qu'il permet une meilleure production et circulation de l'information, une meilleure mobilisation de l'épargne, une plus grande diversification des risques et des échanges, une grande sécurité des actifs



et une affectation des ressources vers des emplois plus efficaces (Amable & Chatelain, 1995; Levine & Zervos, 1998).

Sur le plan monétaire, la monnaie est considérée comme un voile neutre (un intermédiaire des échanges). Il faut la neutraliser car toute politique monétaire expansive se traduit à court terme par une illusion monétaire de la part des agents économiques et, à long terme, par des pressions inflationnistes. La politique monétaire doit donc être restrictive et automatique, en ajustant l'offre de monnaie au niveau de l'activité économique. La Banque centrale doit, de ce fait, être indépendante du pouvoir politique et prendre uniquement des décisions anti-inflationnistes, sans se préoccuper ni du niveau de l'emploi ni des opinions politiques des États et de leurs dirigeants.

Cette politique a été appliquée en Afrique noire sans avoir les effets escomptés. Les pratiques financières populaires n'ont pas disparu. Le dualisme financier subsaharien qu'était censé combattre la libéralisation financière s'est même renforcé suite à l'explosion, en période de crise, des institutions financières dites informelles. Le financement du développement en Afrique noire se fait donc à travers un « *dual and hybrid financial system* » (Amougou, 2010).

C'est-à-dire un système financier qui n'est dominé ni par les banques ni par les marchés financiers, mais composé de banques secondaires, des banques centrales, de marchés embryonnaires, d'institutions de microfinance, des transferts de fonds des travailleurs émigrés et de groupes financiers populaires de nature historique. Les liens entre tous ces acteurs sont plus moins étroits et plus ou moins directs, avec une dimension réseau qui dépend largement du type d'acteurs en interaction, de leurs objectifs et de leur territorialisation (Amougou, 2010).

### **Le modèle chinois : le consensus de Pékin**

Le processus de développement chinois présente des caractéristiques à contre-courant des prescriptions du consensus de Washington. En voici quelques faits stylisés.

#### ***Le poids de l'État et du politique***

Sur le plan politique, la Chine est une dictature où les droits civils et politiques des Chinois sont inféodés aux droits économiques et culturels. Ce n'est donc pas l'efficacité réciproque et cumulative inhérente à l'homologie de structure entre économie de marché et

institutions démocratiques qui constitue le soubassement organisationnel du développement chinois. C'est plutôt un État autoritaire et omniprésent dans le champ économique. Il est l'acteur pilote du processus de développement. C'est lui qui, sous la houlette du Parti communiste chinois, définit la politique d'ensemble, nomme les responsables des banques et des entreprises dont les plus grandes sont publiques.

Il organise aussi le secteur industriel et décide des réformes à entreprendre pour juguler les tensions et les contradictions internes au système. C'est un État planificateur, banquier, investisseur, industriel et commerçant. Il n'est pas « *market-friendly* » mais « *market-organiser* ». Le passé communiste de la Chine est sans doute pour beaucoup dans cet imaginaire politique suivant lequel le volontarisme ne peut faire bon ménage avec la main invisible d'Adam Smith, mais avec celle bien visible, non plus d'un leader à la Mao, mais d'un étatsisme réformiste.

Il est possible que cette tradition volontariste et réformatrice initiée par la révolution culturelle corresponde à un aspect des analyses de Fernand Braudel ou de Karl Polanyi. Ces auteurs soulignent en effet le rôle central de l'État dans la mise en place de l'économie de marché. Cette position centrale de l'État chinois dans son processus de développement est non seulement en opposition totale avec son désengagement économique en Afrique noire, mais aussi la source d'autres divergences avec le consensus de Washington sur l'organisation du système financier et de la politique monétaire.

#### ***Un système financier réprimé et une politique monétaire discrétionnaire***

L'économie planifiée chinoise s'appuyait sur une seule et unique banque, la Banque populaire de Chine qui remplissait à la fois les fonctions de Banque centrale et d'intermédiaire financier dans un pays où la propriété privée du capital était interdite jusqu'en 1978 (Flouza, 2004). Aujourd'hui, les plus grandes banques chinoises sont toujours des banques d'État, même si les réformes économiques entreprises depuis 1978 ont fait apparaître des banques commerciales avec une diversité de capitaux et d'actionnaires (Artus & Lemoine, 2004 ; Giovanni, 2007) : c'est la propriété publique des banques qui prévaut encore sur leur propriété privée.

L'État chinois, contrairement à ce que demande le modèle dominant, pratique donc une politique de répression financière par

la fixation autoritaire des taux d'intérêts, par bonification des taux, par orientation des crédits vers les secteurs jugés prioritaires, par encadrement du crédit, par seigneuriage et par rationnement des entreprises privées par la hausse des taux débiteurs (Godement, 2004 ; Brandt & Li, 2003). Le système bancaire chinois est ainsi majoritairement au service des plans quinquennaux et des entreprises industrielles d'État qui en assurent l'exécution et ce, que l'affectation des ressources par des « prêts politiques<sup>4</sup> » soit optimale ou non (Moreno, 2002).

Alors que d'autres économies émergentes (l'Argentine en l'occurrence) ont libéralisé leurs systèmes financiers sans réaliser les bonnes performances en matière de croissance que promettait le consensus de Washington, la Chine a cette particularité d'avoir un système financier que les économistes qualifient de fragile parce que réprimé, mais qui soutient paradoxalement une économie dont le taux de croissance moyen est de près de 9% depuis plus de vingt-cinq ans. C'est une performance qui entame la pertinence des analyses de McKinnon et de Shaw (1973), selon lesquelles les systèmes financiers libéralisés sont les seuls qui permettent d'atteindre les plus grands taux de croissance grâce à un approfondissement financier.

Cette exception chinoise s'étend jusqu'à la banque centrale et à la politique monétaire. La BC chinoise n'est pas indépendante du pouvoir et des idéologies politiques comme le préconise le modèle dominant. Ses décisions doivent toujours être approuvées par le Conseil d'État. Ce sont les pouvoirs publics qui fixent les instruments et les objectifs de la politique monétaire (Flouzat, 2004). Alors que la forte croissance de la Chine, ses gains de productivité, ses excédents commerciaux et le montant des investissements directs étrangers qui affluent vers l'Empire du Milieu, exigent une réévaluation du taux de change du yuan, les autorités chinoises le maintiennent volontairement à un niveau artificiellement bas par rapport notamment au dollar américain (Bellocq & Chaponnière, 2006)<sup>5</sup>.

Encore une fois, ce sont les objectifs endogènes et l'autonomie de décision qui prévalent dans le processus de développement chinois au moment où certains pays occidentaux demandent une

---

4. En 1995, les banques d'État deviennent des banques commerciales, alors que sont créées trois banques pour des prêts politiques.

5. Il faut noter que le yuan a été dévalué par les autorités chinoises pour faire face à la crise des crédits *subprime*.

réévaluation du yuan. Même les importations de matières premières qui déséquilibrent la balance commerciale chinoise ne poussent pas la Chine à réévaluer sa monnaie, car les réserves de change qu'elle engrange grâce à un taux de change qui dope ses exportations sont conséquentes, au point d'être supérieures à ses dépenses d'importation. La convertibilité du yuan est ainsi limitée aux opérations commerciales. Le compte capital n'est pas libéralisé et permet au pays d'échapper aux capitaux flottants qui ébranlent les économies. Le rôle de prêteur en dernier ressort est cependant bien rempli, car la BC refinance les banques publiques fragilisées par une hausse de créances douteuses détenues sur les entreprises d'État (Godement, 2004 ; Giovanni, 2007 ; Bellocq & Chaponnière, 2006).

#### ***La croissance, ses moteurs et la stratégie de développement durable***

Le régime de croissance chinois est une combinaison de plusieurs institutions interdépendantes et complémentaires dont le but est de réaliser ce que Jiang Zemin appelle « *le stade primaire du socialisme* » : c'est-à-dire une phase où il faut d'abord s'enrichir afin d'avoir ensuite les moyens de construire le socialisme réel. L'interventionnisme systématique de l'État se présente dès les années 1970 comme l'organisateur d'un régime de croissance dont les « *quatre modernisations* » (agriculture, industrie, science et défense) sont les moteurs. La logique interne de ce régime d'accumulation est la spécialisation dans la production des biens intensifs en travail, afin de développer un secteur industriel, non seulement très compétitif sur le plan extérieur en exploitant à faibles coûts (bas salaires) l'énorme réservoir de main-d'œuvre dont dispose le pays, mais aussi, en incitant l'entrée d'investissements directs étrangers par des mesures fiscales attractives (réduction d'impôts de l'ordre de 50 %) <sup>6</sup>.

Le choix est de sortir des problèmes de sous-développement par le haut en privilégiant la croissance. D'où le fait que l'investis-

---

6. Depuis début février 2008, les investisseurs privés étrangers ne bénéficient plus de privilèges fiscaux en Chine. L'impôt sur les sociétés est désormais fixé à 25 % pour toutes les entreprises. Cela correspond à une augmentation de leurs charges de l'ordre de 15 %, alors que les firmes chinoises jusqu'ici officiellement taxées à 33 % enregistrent une baisse des leurs.

sement public à travers notamment les grands travaux<sup>7</sup> fait passer le ratio FBCF<sup>8</sup>/PIB à plus de 40 % depuis l'an 2000, alors que les importations de biens d'équipement (8 % du PIB) attestent du rôle important que joue l'amélioration de la productivité dans ce régime de croissance (Bellocq & Chaponnière, 2006).

Il semble aussi important, même si certains économistes parlent de « *transition imparfaite et d'institutionnalisation inachevée* » (Oi & Walder, 1999; Rodrik, 2003), de noter que les réformes graduelles et les interventions judicieuses de l'État chinois permettent de maintenir le *trend* de croissance au point d'en constituer aussi un moteur. En longue période, le passage du maoïsme (1950-1970) au « *dengisme*<sup>9</sup> » (depuis 1978) a permis la construction d'une base matérielle, idéologique et institutionnelle solide par le glissement progressif<sup>10</sup> du socialisme orthodoxe basé sur la lutte des classes, la planification et la propriété collective des facteurs de production, vers les forces productives, l'économie sociale de marché et la propriété mixte des facteurs de production (Ezzamel *et al.*, 2007).

À cette base institutionnelle qui fonde l'économie chinoise actuelle, s'ajoutent des réformes graduelles mais permanentes pour juguler les contradictions internes et externes à son régime de croissance. C'est le cas des privatisations menées en veillant scrupuleusement à limiter la hausse du chômage qui peut en résulter, des interventions de la BC pour soutenir le système financier en proie à la hausse des créances douteuses issues des « prêts politiques », de la création des banques commerciales à capitaux mixtes, de la pratique keynésienne de déficit public ou de l'actuelle réorientation du régime de croissance vers une amélioration de l'intensité énergétique du PIB d'ici 2010 (Fridley *et al.*, 2008).

En conséquence, la préséance de la croissance économique sur les droits civils, politiques et environnementaux entraîne que le pays entretienne encore son mode de production de plus en plus

7. La Chine a construit deux fois l'équivalent du parc autoroutier français et une douzaine d'aéroports de classe internationale en un temps record.

8. FBCF : Formation brute de capital fixe.

9. La pensée sociopolitique et économique de Deng Xiaoping.

10. La stratégie graduelle des réformes est fondamentale dans les résultats de la Chine dans la mesure où les pays africains, sud-américains et asiatiques qui ont adopté la thérapie de choc des institutions financières internationales suivant laquelle « on franchit un ravin en un seul bond et non en plusieurs », ont tous connu et connaissent encore d'énormes problèmes liés à l'absence d'une matrice institutionnelle aguerrie et permettant un bon fonctionnement du marché.

énergivore par la hausse de l'intensité énergétique de son PIB sans tenir compte de l'environnement (Fridley *et al.*, 2008). En effet, non seulement le secteur industriel exige davantage de charbon et de pétrole, mais aussi la hausse du pouvoir d'achat des populations entraîne la substitution de la voiture au vélo dans les grandes villes chinoises de plus en plus nombreuses (Amougou, 2006).

« *Si le développement durable signifie une réduction de notre croissance, alors nous ne respecterons pas ses conditionnalités* », disent l'Inde et la Chine. Étant donné que le GIEC estime que ce sont les pays les plus riches qui ont le plus les moyens pour faire face aux conséquences socio-économiques des risques naturels, la logique du « *stade primaire du socialisme* » semble être de s'enrichir aujourd'hui pour être capable de mieux se défendre demain.

### **Comparaison des résultats du modèle chinois et de l'Afrique « sous ajustement »**

Lorsqu'on compare les résultats socio-économiques obtenus par la Chine grâce à un modèle de développement à contre-courant du consensus de Washington à ceux obtenus par l'Afrique noire sous ajustements structurels depuis plus de deux décennies, la Chine l'emporte dans plusieurs domaines : la croissance, l'urbanisation, la hausse de l'espérance de vie, la diversification des structures productives, le développement du secteur agricole, l'industrialisation, l'amélioration du revenu par tête et le commerce extérieur (Hugon, 2006 ; Courmont & Lewis, 2007).

Les faits stylisés du modèle chinois et ses performances prouvent que la Chine atteint les résultats visés par le modèle de développement dominant (croissance élevée, hausse du revenu par tête, balance commerciale excédentaire, ouverture commerciale internationale, innovations technologiques, hausse de l'espérance de vie, urbanisation exponentielle, naissance d'une classe moyenne, amélioration de l'intensité énergétique du PIB...), en utilisant, comparativement à ce que dit le consensus de Washington, de mauvaises institutions et une mauvaise préséance dans les réformes. D'où le fait que l'économie de marché est juste « une logique d'échange » et « une logique d'organisation » que chaque pays combine à sa façon.

En conséquence, la Chine devient, pour l'Afrique noire, le prototype d'une voie alternative de développement par rapport à la dynamique de l'ajustement structurel (DAS). Les formidables per-

performances économiques de la Chine sont en effet des exemples contemporains qu'un pays peut se développer sans suivre à la lettre les prescriptions néolibérales et les conditionnalités impératives des institutions financières internationales : démocratie, respect des droits de l'homme et moins d'État. Elle est la preuve qu'une dictature peut réaliser un taux de croissance très élevé, qu'un système financier réprimé (administré) peut soutenir efficacement la croissance, qu'un État interventionniste peut être efficace en matière d'investissement, qu'un pays peut d'abord s'occuper de sa croissance économique avant l'environnement et que des réformes peuvent être efficaces si elles sont autonomes et menées graduellement suivant un timing et des objectifs précis.

Cependant si, dans l'absolu, la trajectoire chinoise, ses extraordinaires résultats économiques et son poids croissant dans le monde offrent aux États subsahariens une chance, c'est-à-dire une opportunité de liberté dans la conception du développement et des moyens à utiliser pour le réaliser, des inconvénients apparaissent dans un raisonnement relatif.

### **Stratégie chinoise en Afrique noire : mode d'action et impacts**

---

Une autre caractéristique du modèle de développement chinois est l'intérêt porté à l'Afrique : « *La Chine a besoin de l'Afrique* » disait Liu Jianchao alors porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères (Morrison, 2007). En effet, plus le modèle de développement chinois atteint son rythme de croisière, plus intense se fait son besoin tant de matières premières pour soutenir sa croissance<sup>11</sup>, que de débouchés pour écouler sa production industrielle à bas prix et de terres arables.

Celles-ci diminuent en Chine face à l'ultra-urbanisation et se dégradent à cause des effets polluants de l'industrie lourde. Les ressources énergétiques dont regorge le continent africain, ainsi que sa population deviennent ainsi des enjeux stratégiques de première importance pour « l'atelier du monde ». L'offensive chinoise que certains appellent déjà « *une nouvelle colonisation de l'Afrique* »

---

11. La Chine a cessé d'être autosuffisante sur le plan pétrolier depuis 1993 et selon les estimations, la Chine importera 55 % du pétrole, 57 % du minerai de fer, 70 % du cuivre et 80 % d'aluminium à l'horizon 2010 (Gouvernement chinois).

(Vircoulon, 2007) ou « *the new Scramble for Africa* » (Brea, 2006) se fait grâce à plusieurs instruments.

Sur le plan historico-culturel, la Chine base sa conquête de l'Afrique, non seulement sur d'anciennes relations avec certains États africains pendant la guerre froide<sup>12</sup>, mais aussi et surtout sur les régimes d'historicité subsahariens (Hartog, 2003). C'est-à-dire des faits et des habitudes subjectifs et collectifs à travers lesquels des peuples lisent l'histoire en leur faveur ou en leur défaveur en liaison avec les événements contemporains. Cette façon d'articuler présent, passé et futur est omniprésente en postcolonies subsahariennes, où elle varie d'une région à une autre, compte tenu du fait que l'État colonial avait des politiques différentes à l'intérieur d'une même colonie.

En effet, la colonisation ayant été un lien de violence, de servitude et de domination des puissances coloniales occidentales sur les territoires et les peuples occupés qui en ont gardé une longue mémoire (Mbembe, 2000), la Chine exploite les revendications de dignité, de respect et d'autonomie des postcolonies africaines, pour définir une coopération formellement affective, pro tiers-mondiste et anti-conditionnalités néolibérales. Ceci explique que les relations sino-africaines définies par Jiang Zemin puis Hu Jintao aient pour principes directeurs : la non-ingérence, l'appropriation, la confiance, la coopération, l'assistance économique sans conditionnalités, la défense de l'Afrique dans les forums internationaux et la promotion d'un environnement international plus favorable au développement africain.

C'est un discours dont l'écho positif en Afrique noire réside, tant dans son exaltation du désir de nouveaux États indépendants de sortir du joug néocolonial, que sur son avis négatif sur les PAS et leur batterie de conditionnalités. C'est une coopération qui consiste à promouvoir le passage en Afrique noire des politiques de développement inspirées du consensus de Washington à celles inspirées du consensus de Pékin<sup>13</sup> (Ramo, 2004).

12. En très longue période, la Chine toucha, à deux reprises au moins, l'Afrique de l'Est en 1417-1419 et en 1431-1433. En outre, 62 % des IDE chinois sont allés en Afrique de 1956 à 1987 (Vidrovitch, 2007).

13. Le plan d'action d'Addis-Abeba précise la version sino-africaine de ce consensus : le développement agricole pour améliorer la sécurité agricole en Afrique et accroître les exportations vers la Chine et les autres marchés, les infrastructures, le développement du commerce grâce notamment à des réductions tarifaires, le développement du tourisme, les investissements directs par les compagnies chinoises grâce aux procédures adminis-



La promotion du consensus de Pékin en Afrique noire est assurée par un instrument politico-diplomatique. Elle commence de façon conséquente en l'an 2000 avec un forum qui réunit près de 80 ministres africains des affaires étrangères et se poursuit en 2003 à Addis-Abeba où sont précisées les grandes lignes de la coopération sino-africaine. L'année 2006 marque l'apothéose de l'offensive : c'est l'année où se tient le sommet Chine-Afrique réunissant quarante-huit États africains après que le président chinois, son ministre des affaires étrangères et son premier ministre Wen Jiabao se soient déjà rendus en Afrique (Courmon & Lewis, 2007).

Ce sommet s'est conclu avec un plan d'action 2007-2009 entérinant un nouveau partenariat basé sur l'égalité politique, la confiance mutuelle, la coopération économique, le gagnant-gagnant et les échanges culturels. Une fois le terrain préparé par le ballet diplomatique, c'est l'économico-financier qui prend le relais. Sa fonction est de concrétiser les projets conclus entre la Chine et ses partenaires africains. La *China Construction Bank*, les entreprises pétrolières chinoises et l'assistance technique (15 000 médecins chinois sont en Afrique noire) sont les principaux éléments de cette « facturation » des projets.

Quel est l'impact de cette stratégie chinoise sur la vie quotidienne des Africains et de leurs États ? Quelles en sont les conséquences sur la démocratie, les droits de l'homme et les conflits ? Comment influence-t-elle la structure productive du continent noir et celle de son endettement international ? Peut-elle promouvoir le développement durable en Afrique ? La reproduction du modèle chinois est-elle possible en Afrique subsaharienne et à quel prix ? Comment concilier le retrait de l'État mis en place par les PAS avec son interventionnisme systématique que promeut le modèle chinois ?

Est-il encore possible en Afrique noire d'orienter les crédits, de fixer les taux d'intérêts et de refinancer les banques en faillite comme le fait la Chine alors que le système bancaire y a été majoritairement privatisé et le système financier libéralisé ? Comment avoir une politique monétaire ou de change autonome quand la convertibilité internationale du FCFA est assurée par l'euro *via* les accords historiques avec le trésor public français ? Que faire du processus démocratique qui, quoique balbutiant, est déjà engagé ? Comment

sortir du sous-développement par le haut avec des taux de croissance faibles et erratiques ?

Ce questionnement est important parce que l'objectif central du consensus de Pékin est « *de faire partager la voie chinoise du développement* » (Ramo, 2004). Ce qui implique que la coopération sino-africaine peut faire apparaître les dangers contre-productifs d'une incohérence politique entre le consensus de Washington et celui de Pékin, mais aussi ceux des conflits d'objectifs et d'instruments. D'autres limites et dangers peuvent naître d'une tentative de reproduction du modèle chinois en Afrique noire. Par exemple, privilégier un pouvoir autoritaire dans le processus de développement semble, au préalable, supposer que l'État est un despote éclairé dont l'objectif est de réaliser le bien-être des populations. Cette hypothèse semble irréaliste en Afrique noire où l'État, plus qu'ailleurs, est au service d'un réseau hégémonique dont il satisfait et représente les intérêts particuliers dans une approche néopatrimoniale de la chose publique (Bayart, 1979 ; Badie, 1992).

Il est aussi important de noter que les IDE ne se dirigent pas prioritairement vers l'Afrique noire pour y soutenir le développement comme c'est le cas en Chine où la dictature sécurise les investisseurs étrangers, contrairement à l'instabilité politique africaine. En effet, 94 % des IDE chinois vont prioritairement en Amérique latine, en Asie et en Europe (Ellis, 2005). L'inflation chinoise en Afrique noire place donc ce continent devant un choix cornélien entre deux mercantilismes : le mercantilisme antidémocratique et interventionniste chinois, et le mercantilisme démocratique et non interventionniste occidental. Situation susceptible d'installer l'Afrique noire dans une dynamique de quelqu'un qui poursuit deux lièvres à la fois et dont le prévisible destin est de ne finalement en attraper aucun.

### **Impact sur la vie quotidienne en Afrique noire**

L'inflation chinoise en Afrique noire a des effets ambivalents. En termes de ressources engrangées, la structure des échanges était favorable en 2005 à l'Afrique. Elle a enregistré un excédent commercial de 6 milliards de dollars suite à la hausse du coût des matières premières (Vircoulon, 2007). Les investissements chinois envahissent l'Afrique subsaharienne dans le domaine du tourisme (Sierra Leone), des fabriques de motos et vélos (Ghana) et des raffineries pétrolières (Soudan, Nigeria...). Les parts de marché de la Chine dans un pays comme le Cameroun sont désormais supérieu-

res à celles de la France dans le textile, le bâtiment, les chaussures et intègrent le peloton de tête dans l'automobile (Amougou, 2006).

Interviewé dans l'émission « Un œil sur la planète » sur *France 2*, un Camerounais déclare au journaliste : « *Les Chinois nous ont facilité la vie ; ils vendent moins cher ce que les Français ont toujours vendu trop cher...* ». Ceci veut dire que les faibles coûts de production de l'industrie chinoise entraînent un effet d'éviction sur les produits français au profit des consommateurs camerounais. Cette baisse des prix concerne les habits, les chaussures, les motos, les téléviseurs et les téléphones portables dans de grandes villes africaines où les populations à revenus modestes y ont désormais facilement accès. D'où le constat que les exportations chinoises entraînent une amélioration de la vie quotidienne des Africains à court terme, où l'ajustement qualité-prix leur est favorable par rapport aux produits occidentaux (Amougou, 2006).

L'autre face de ce déploiement chinois est moins positive. Les exportations et les investissements chinois affectent négativement les petits tissus de production et de commerce locaux ainsi que le niveau de l'emploi. Les capitaux chinois investissent autant les secteurs à haute valeur ajoutée que le petit commerce et le secteur de l'économie populaire. L'Afrique subit déjà en effet ce que d'aucuns appellent « *le tsunami du textile chinois* » (*Asia News*, 2004).

Le nombre d'entreprises chinoises dans ce domaine a doublé au Botswana en un temps record. Sur cent T-shirts vendus en Afrique du Sud, quatre-vingts sont « *made in China* » (Botha, 2004 ; Lyman, 2005). Les exportations de textile représentent 99,14 % des rentrées financières du Lesotho, mais dix entreprises y ont fermé les portes en 2005 en faisant 10 000 chômeurs (Carmody & Owusu, 2007). De même, les exportations de textile de l'Afrique du Sud vers les États-Unis ont baissé en valeur de 26 millions en 2004 à 12 millions en 2005, ce qui a entraîné 30 000 chômeurs (*Asia News*, 2004).

En conséquence, si le volontarisme institutionnel chinois, face à l'idéalisme des PAS, donne à l'Afrique noire des pistes pour mieux encadrer son secteur d'économie populaire qui fait vivre plus de la moitié de la population, la dynamique actuelle de l'inflation chinoise en Afrique va dans un sens peu rassurant pour les masses populaires africaines. Autant certains Subsahariens se font une place au soleil grâce au commerce chinois (courtiers, traducteurs, chauffeurs, gardiens, associés...), autant les petits producteurs et

commerçants locaux sont complètement asphyxiés par la stratégie d'industrialisation par les exportations de la Chine.

Celle-ci investit aussi le secteur informel (Amougou, 2006 ; Gueye, 2007). L'impact n'est pas meilleur sur le marché du travail formel subsaharien où les Chinois, après avoir gagné des marchés publics grâce à des offres plus compétitives que celles des anciennes puissances coloniales, amènent des ouvriers chinois dans leurs valises et ne participent pas de façon conséquente à la résorption du chômage en Afrique noire. D'où une triple éviction : celle, relative, des anciennes puissances coloniales du marché africain, celle des travailleurs africains des chantiers publics, et celle des produits subsahariens et de la petite industrie locale qui, plus que jamais, nécessitent une protection. L'aide que la Chine accorde aux pays africains réduit aussi les possibilités de développement de l'industrie locale, au sens où c'est une aide liée qui exige que les projets et les marchés publics subsahariens soient confiés aux entreprises chinoises (Amougou, 2006 ; Niquet, 2007).

#### **Impact sur la diversification des structures productives et l'endettement international**

---

L'une des causes majeures du sous-développement de l'Afrique est la faible diversification de sa structure productive. Celle-ci reste extrêmement étroite parce que toujours confinée dans l'exportation des produits primaires dont l'élasticité-prix de la demande est très faible. En conséquence, les États africains ne maîtrisent ni les cours mondiaux de leurs produits d'exportation (termes de l'échange), ni les quantités exportées qui peuvent changer suivant des variables exogènes, comme de mauvaises conditions climatiques ou le développement de produits substitués et des normes de sécurité en Occident (Amougou, Lapeyre et Ngalamulume, 2007).

Une des clés du développement de ce continent semble donc être la diversification de sa base productive qui entraînerait le desserrement de la dépendance aux produits primaires et la sortie d'une division coloniale du travail, suivant laquelle il reste producteur et fournisseur de matières premières et consommateur de produits finis à haute valeur ajoutée. L'offensive du modèle chinois ne semble pas pouvoir favoriser un tel changement. La croissance africaine reste toujours liée aux effets d'aubaines, comme la hausse du cours mondial des matières premières.

Par ailleurs, non seulement les aides chinoises sont liées et empêchent une affectation autonome des ressources reçues, mais aussi, la Chine utilise la même stratégie que les anciennes puissances coloniales en considérant l'Afrique noire juste comme un débouché et un réservoir de matières premières (Vircoulon, 2007; Amougou, 2007; Courmont & Lewis, 2007). La présence chinoise en Afrique noire est donc loin de pouvoir annuler l'intégration internationale de ce continent par la rente et des balances commerciales globalement déficitaires, tant le décalage est grand entre le prix de ses importations et ceux de ses exportations : la logique africaine reste celle de la complémentarité dans l'échange international, alors que celui-ci a pour moteur la concurrence.

Un autre problème existe. Celui de perdre la maîtrise de ses produits primaires et de précariser encore plus les près de 80 % d'agriculteurs de sa population active au fur et à mesure que les Chinois s'investissent dans le secteur agricole et acquièrent des terres arables. La Chine a besoin non seulement de matières premières pour soutenir sa croissance industrielle, mais aussi de terres et de produits agricoles pour réussir sa stratégie d'intégration verticale, visant à nourrir les machines et les hommes qui les font tourner. D'où l'actuel développement en Afrique d'exploitations agricoles industrielles contrôlées par de la main-d'œuvre et des capitaux chinois.

L'objectif, outre d'exporter vers la Chine, est aussi de concurrencer l'Afrique noire dans l'exportation vers le marché occidental (Niquet, 2007). Ce qui fait que l'offensive chinoise exerce « *un effet-ciseau* » sur les structures transformatrices locales qui sont évincées par le jeu des prix et courent le risque de disparaître par absorption pure et simple par plus performantes qu'elles. D'où le danger que court le continent noir de perdre son avantage comparatif dans le secteur agricole et de précariser encore plus sa paysannerie.

Outre le secteur agricole menacé, le spectre d'un (ré)endettement international massif de l'Afrique noire plane aussi, même s'il n'est pas négatif dans l'absolu, étant donné que l'impact d'un emprunt dépend de ce qu'un pays en fait. Le problème est que la Chine, à l'instar des Occidentaux avant les années 1980, s'est engagée dans un processus de recyclage de ses énormes ressources financières engrangées par sa politique d'industrialisation par la promotion des exportations. Ce qui entraîne qu'elle accorde aux États africains des prêts et des crédits à taux préférentiels. Le montant de

ceux-ci a été estimé en 2006 à cinq milliards de dollars (Courmon & Lewis, 2007).

Vingt-six pays africains ont déjà bénéficié de ces prêts à taux préférentiels en soutien à des marchés d'infrastructures (le Nigeria et l'Angola ont ainsi reçu en 2005-2006, 4,5 milliards de dollars de crédits dont 400 millions pour la liaison ferroviaire Lubumbashi-Lobito en cours de construction par une entreprise chinoise) (Vircoulon, 2007). Alors que sa dette représente encore 120 % de ses recettes d'exportation et qu'elle a atteint en 2006 le point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), la RDC venait d'obtenir de la Chine en décembre 2005 deux prêts de respectivement 552 millions de dollars et de 32 millions de dollars, dont le plus récent non concessionnel (Rocher, 2007).

Le spectre d'un (ré)endettement international du continent noir réapparaît, tant par cette politique offensive de prêts de la Chine dont l'objectif est de gagner les marchés, que par le fait que l'initiative PPTE a permis à plusieurs pays de redevenir crédibles. De même, un pays qui n'y a pas eu accès comme le Soudan, mais auquel la Chine prête, bénéficie aussi des prêts provenant de l'initiative d'annulation de sa dette multilatérale<sup>14</sup> (IADM), alors que sa dette extérieure représente encore 690 % de ses recettes d'exportations (Rocher, 2007).

### Impact sur la démocratie, les droits de l'homme, l'aide et les conflits

Comme déjà signalé, soutenir une forte croissance économique, un besoin de recyclage de ses abondantes réserves de change et la diminution de ses terres arables poussent l'Empire du Milieu à occuper le terrain en Afrique noire. Il n'y est cependant pas seul, car les attentats du 11 septembre ont également transformé l'Afrique en un espace stratégique dans la lutte contre le terrorisme menée par les États-Unis. Le pétrole africain permet aussi à ces derniers de diversifier leurs sources d'approvisionnement et de se défaire en partie

---

14. « L'initiative PPTE est une action concertée des organisations multilatérales et des États pour ramener à un niveau supportable la charge de la dette extérieure des pays pauvres les plus endettés. L'IADM va plus loin, car elle vise à effacer complètement la dette de ces pays, afin de libérer davantage de ressources pour les aider à atteindre les OMD. À la différence de l'initiative PPTE, l'IADM n'envisage pas parallèlement l'annulation des créances des créanciers bilatéraux publics ou privés, ni d'autres institutions multilatérales que le FMI » ([www.imf.org](http://www.imf.org)).

de leur dépendance énergétique par rapport au Moyen-Orient où l'antiaméricanisme est en progression (Carmody & Owusu, 2007).

La concurrence qui s'installe entre les États-Unis et la Chine dans le continent noir y récrée une atmosphère de guerre froide avec des rentes géopolitiques attribuées par chaque puissance aux États subsahariens qui lui sont fidèles sur la scène internationale. Cette situation affaiblit les conditionnalités de démocratisation et de respect des droits de l'homme en Afrique dans la mesure où les États courtisés ont le choix entre le consensus de Pékin et le consensus de Washington. Il en résulte une réactualisation du débat sur la préséance entre les droits économiques et culturels et les droits politiques et civils.

La Chine a cette particularité, contrairement aux pays occidentaux et aux institutions financières internationales (IFI), de n'imposer aucune conditionnalité préalable, comme la démocratie ou le respect des droits de l'homme aux États africains avec lesquels elle coopère (Courmon & Lewis, 2007 ; Carmody & Owusu, 2007). « *Business is business and we import from every source we can get oil from* » disent les officiels du ministère chinois du commerce qui entérinent ainsi que seul l'intérêt compte (Taylor, 2004). Cette stratégie qui, à première vue, semble être un moyen pour les États africains de mener une politique de développement autonome en sortant du diktat des conditionnalités des financements accordés par les IFI et les pays occidentaux, comporte aussi une limite.

C'est de servir de couverture aux dictateurs africains qui n'auront plus désormais aucun compte à rendre. Le principe de non-ingérence ce qu'instrumentalise ainsi la Chine pour ne pas froisser ses fournisseurs de matières premières et ses clients africains, comporte ce danger potentiel de renforcer les dictatures qui trouvent en elle une alliée de poids. C'est ce qui se passe déjà en Afrique noire où certains dictateurs déclarent : « *Il nous faut nous tourner vers l'Est, là où le soleil se lève, car la Chine apporte une aide et établit un partenariat qui vise à promouvoir une coopération réciproque sans poser de conditions préalables<sup>15</sup>* » ; « *Les Chinois sont très gentils. Ils ne se mêlent pas de politique ni de nos problèmes. Les choses se font en douceur et avec succès<sup>16</sup>* ».

---

15. Propos de Robert Mugabe au vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance du Zimbabwe en mai 2005.

16. Propos du ministre soudanais des affaires étrangères en 2006.

Le modèle chinois, outre cet aspect, alimente aussi les conflits en Afrique noire par la vente d'armes à des dictatures. La Chine a ainsi fourni 50 000 machettes au régime de Kigali de 1993 à 1994, alors que le génocide avait déjà commencé (Ziegler, 2005). Elle a, en 2004, vendu 12 jets supersoniques au Zimbabwe et a alimenté en armes, de 1998 à 2000, l'Éthiopie et l'Érythrée en guerre (Muekalia, 2004). Les 15 plus importantes entreprises étrangères opérant au Soudan sont chinoises. Malgré le conflit du Darfour, les IDE de la Chine y ont augmenté de 40 % en 2005 et ses importations de pétrole de 7 % (Bolin, 2006). Ceci explique pourquoi la Chine s'oppose à des sanctions internationales contre le gouvernement soudanais. En outre, des conflits communautaires naissent déjà entre Chinois et Africains dans les marchés, les campagnes et les lieux de travail urbains où les Africains estiment qu'ils sont maltraités.

Un autre point est celui de l'aide au développement dont l'efficacité ne peut être optimale lorsqu'elle est accordée par une dictature à d'autres dictatures. En effet, en l'absence de démocratie, l'aide profite uniquement à de petits groupes d'intérêts privés des pays donateurs et des pays donateurs (Faust, 2008). Il est donc peu probable que l'aide accordée par la Chine entraîne des résultats positifs en matière de développement en Afrique noire, tant la corruption bureaucratique et le clientélisme sont présents au départ et à l'arrivée de celle-ci. Ceci est également valable en matière de politique environnementale, car il est très peu probable que la Chine qui ne respecte pas le protocole de Kyoto, le promeuve en Afrique noire où ses importations de bois et de matières premières sont prioritaires.

### **L'inflation chinoise en Afrique noire : une nouvelle opportunité de développement ?**

---

Le développement durable est celui qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins. *A contrario*, « *le sous-développement durable* » serait, d'après nous, un processus cumulatif, répétitif et régressif d'un ensemble de variables politiques (droits de l'homme, démocratie, justice sociale, égalité hommes/femmes...), socio-économiques (revenu par tête, industrialisation, espérance de vie, diversification des structures productives, endettement international...) et environnementales (forêts, climat, terres...) dont la dynamique interdépendante au sein d'un territoire,



d'un pays ou d'un continent, ne permet ni de respecter la solidarité intergénérationnelle, ni l'autonomie sociale relative qui se trouve être fondamentale aux rapports équilibrés entre l'économique, le social et l'environnement.

Un tel processus régressif ne permet pas de satisfaire les besoins des générations présentes et compromet les capacités des générations futures à satisfaire les leurs, en ce sens qu'elles héritent d'un très faible niveau de développement, des dictatures, de la pauvreté, des conflits armés, des dettes écologiques et d'un seuil d'endettement insupportable. C'est d'un tel passif que les Africains de quarante ans ont hérité de leurs aînés qui ont pris la tête des nouveaux États indépendants en 1960. Les gains à court terme et non à long terme de l'inflation chinoise en Afrique noire n'augurent pas, de façon robuste, d'une sortie d'une telle dynamique.

Le modèle chinois et ses effets présents et potentiels en Afrique noire peuvent être comparés à une symphonie politique et économique déjà jouée par les anciennes puissances coloniales. Celles-ci ont, en leur temps, développé des exploitations agricoles en Afrique noire<sup>17</sup> et détruit l'environnement en exploitant sans scrupule les matières premières africaines (bois, uranium, massacre d'éléphants pour le commerce de l'ivoire...) pendant l'État colonial. Elles ont ensuite soutenu les dictatures africaines dans un contexte de guerre froide et ont privilégié le commerce et les prêts aux pays africains jusqu'aux années septante sous prétexte de la lutte contre le communisme. Les résultats ont été un endettement international massif, suite à une accumulation improductive du capital, le renforcement des dictatures, une dépendance aux produits primaires et la faillite des États développeurs africains dès 1980.

Il semble donc se dégager de notre analyse que *le modèle de développement moins pénalisant* pour l'Afrique noire serait celui qui allie l'autonomie des réformes chinoises aux conditionnalités politiques du modèle occidental (respect des droits de l'homme,

---

17. Les Allemands se sont par exemple employés à faire du Cameroun un pays de grandes plantations en vue d'y récolter la plupart des produits tropicaux nécessaires aux industries métropolitaines. Stratégie qui fit surgir de terre, des plantations dans plusieurs localités (petit Batanga, Lolodof, Ebolowa, Ngoulémakong, Barombi, Victoria, Mamfé...) où on cultiva des bananes, du café, du cacao et l'hévéa. Il faut en outre noter qu'à la suite des grandes plantations, les Allemands mirent aussi en place l'ébauche d'une promotion sociale par la construction d'hôpitaux, d'écoles, la salarisation, l'instauration d'un salaire minimum et l'assurance de la nourriture pour les manœuvres dans les plantations (voir *Die Deutschen Schutzgebiete*, 1914, p. 83).

démocratie, bonne gouvernance, justice sociale, égalité hommes/femmes...). C'est à l'Afrique de stopper les signes de son possible sous-développement durable en négociant de bons contrats. Voici, théoriquement, ce que l'Afrique noire doit sans cesse appliquer pour que les contrats avec la Chine aboutissent au développement. Le tableau 1 présente quatre cas de figures que peuvent prendre les résultats des contrats négociés entre l'Afrique et la Chine.

Le cas (A) est la situation idéale pour le développement de l'Afrique. En d'autres termes, un contrat signé avec la Chine permet du développement réel traduit ici par les pauvres qui gagnent à la fois politiquement et économiquement. Par contre, le cas (D) est la situation où un contrat signé avec la Chine a des effets régressifs en termes de développement politique et économique réels. Les populations rurales africaines qui se plaignent de la présence chinoise sur leurs terres sont dans cette situation, même si les élites dirigeantes semblent trouver leur compte dans ces contrats négociés avec l'État chinois. Les cas (B) et (C) sont des cas médians où les populations africaines gagnent soit politiquement, soit uniquement économiquement.

Ce tableau montre donc que les États africains, afin de promouvoir le développement réel, doivent négocier des contrats qui tendent vers le cas (A). C'est possible de le faire car, comme nous l'avons signalé, l'Afrique noire « a la main » en ce moment. Elle est de nouveau courtisée par la Chine avide de matières premières et de débouchés, par les anciennes puissances coloniales qui veulent préserver leur préséance, et par les États-Unis qui veulent à la fois se défaire de leur dépendance énergétique par rapport au Moyen-Orient et contrer l'expansion chinoise en Afrique. Il faut aussi ajouter les liens nouveaux avec les pays émergents qui, comme le Venezuela, remettent à l'ordre du jour le groupe des pays non alignés. C'est une autre opportunité de coopération Sud/Sud à capitaliser, sans oublier que ces pays émergents ont aussi leurs stratégies d'exploitation des faibles pour leur propre développement.

**Tableau 1 : Coopération Chine-Afrique**  
**Faisabilité politique et responsabilité sociale d'un régime coopératif**

Statut des pauvres	Effet du régime coopératif Chine-Afrique	
	Les pauvres gagnent économiquement dans le régime coopératif Chine/Afrique	Les pauvres perdent économiquement dans le régime coopératif Chine/Afrique
<b>Politiquement influents</b>	(A) (Régime coopératif rêvé) Régime coopératif progressif à la fois politiquement et économiquement	(B) Régime coopératif politiquement progressif et économiquement régressif
<b>Politiquement non influents</b>	(C) Régime coopératif économiquement progressif et politiquement régressif	(D) (Pire régime coopératif) Régime coopératif régressif à la fois sur le plan économique et politique

Source : Conception de l'auteur

Au stade actuel de la question sino-africaine, les situations (D) et (C) semblent les plus probables sur le terrain. S'agissant du cas (C), il faut préciser que le gain semble de court terme, tant pour les responsables qui signent les contrats pour leurs uniques avantages personnels, que pour les populations africaines qui bénéficient, soit des faibles prix des produits chinois, soit de l'emploi à des postes subalternes. Le développement politique est peu probable suite à ces contrats, car la Chine est déjà elle-même une dictature qui a adopté la stratégie de non-ingérence en Afrique noire.

### Bibliographie

- Amable B. & Chatelain J-B. (1995), « Efficacité des systèmes financiers et développement économique », *Economie internationale, La revue du CEPII*, n° 61, premier trimestre 1995, p. 99-130.
- Amougou T. (2006), « La Chine en Afrique subsaharienne: une opportunité à saisir avec discernement et intelligence par les dirigeants africains », *L'Africain*, n° 223, février-mars, p. 6-10.
- Amougou T. (2007), « De la territorialité politique à la territorialité concurrentielle dans les politiques et les pratiques de développement », *Working Paper n° 27*, Sped, UCL.
- Amougou T. (2010), *Dualisme financier et développement au Cameroun: une approche néobraudélienne et systémique*, thèse de doctorat en sciences sociales, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Amougou T., Lapeyre F. et Ngalamulume G. (2007), *Guide and dossier for Boosting Capabilities of ACP Trade Unions in the Economic Partnership Agreement*, EU/ACP.
- Artus P. & Lemoine F. (2004), éditorial, *Revue d'économie financière*, n° 77.
- Asia News (2004), *Chinese textile Tsunami hits Africa and Asia*.

- Badie B. (1992), *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Bayart J.-F. (1989), *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard.
- Bellocq F.-X. & Chaponniere J.-R. (2006), « La croissance et ses déséquilibres », *Problèmes économiques*, n° 2898, p. 4-13.
- Bolin L. (2006), « Africa FDI at record \$ 29 bn », *Sunday Times*.
- Botha P.J. (2004), « China inc. : An assessment of the implication for Africa : New diplomatic initiatives », in Mills & Skidmore N. (dir.), *Towards China Inc? Assessing the implication for Africa*, Brammfontein, SAIRR.
- Brandt L. et Li H. (2003), « Bank discrimination in transition economic : A case study of Russia », *Supreme court Economic review*, 10, p. 211-278.
- Brea J. (2006), « China new's scramble for Africa », *The America* (www.american.com)
- Carmody P. & Owusu F.Y. (2007), « Competing hegemon? Chinese versus American geo-economist strategies in Africa », *Political Geography*, 26, p. 504-524.
- Coquery-Vidrovitch C. (2007), « Recherches sur un mode de production africain », *Penser l'Afrique*, Pantin, Le Temps des cerises.
- Courmon B. & Lewis I. (2007), « La stratégie chinoise en Afrique », *Problèmes économiques*, n° 2926, p. 25-27.
- Die Deutschen Schutzgebiete* (1914).
- Ellis R.E. (2005), *U.S. National Security implication of Chinese involvement in Latin America*, Carlisle, PA: Strategic Studies Institute, US Army War College.
- Ezzamel M., Zexhon Xiao J. et Aixian P. (2007), « Political Ideology and accounting regulation in China », *Accounting, Organizations and Societies*, 32, p. 669-700.
- Faust J. (2008), « Are More Democratic Donor Countries More Development Oriented? Domestic Institutions and External Development Promotion in OECD Countries », *World Development*, vol.36, n° 3, p. 383-388.
- Flouzat D. (2004), « Les défis de la transition du système financier chinois », *Revue d'Economie Financière*, n° 77.
- Fridley D., Levine M., Lin J. et Zhou N. (2008), « Taking out 1 billion tons of CO<sub>2</sub> : The magic of China's Five-Year Plan? », *Energy Policy*, 36, p. 854-970.
- Giovani F. (2008), « Are New Tigers Supplanting Old Mammouths in China's banking system? Evidence from a sample of city commercial banks », *Journal of Banking and Finance*, www.sciencedirect.com.
- Godement F. (2004), « La Chine crée-t-elle de nouveaux paradigmes économiques? », *Revue d'économie financière*, n° 77.
- Gueye M. (2007), « A Dakar, les Baol Baol rient jaune », *Défis Sud*, p. 19-21.
- Hartog F. (2003), *Régimes d'historicités. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.
- Houcarte J.-C. (2008), « Enjeux géopolitiques du développement durable », *Études. Revue de culture contemporaine*, p. 175-187.
- Hugon P. (2006), « Les économies africaines dans la mondialisation », *Problèmes économiques*, n° 2906, p. 3-9.
- Kambale Mirembe O. (2005), *Echanges transnationaux, réseaux informels et développement local. Une étude au nord-est de la République démocratique Congo*, thèse de doctorat en sciences sociales, Louvain-La-Neuve, Presses Universitaires de Louvain.
- Lafargue A. (2007), « La Chine permet seulement d'enrayer la dégradation de la situation en Afrique », *Défis Sud*, p. 17-18.
- Levine R. & Zervos S. (1998b), « Capital control liberalisation and stock market development », *World Development*, Vol.26.

- Mbembe A. (2000), *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- McKinnon R.I. (1973), *Money and capital in economic development*, Brookings Institutions, Washington DC.
- Moreno R. (2002), « Reforming China's banking system », *FRBSF Economic Letter*, n° 2002-17.
- Morisson J.S. (2007), *Assessing China's growing influence in Africa*, World Security Institute, vol.3, p. 3-21.
- Mukalia D.J. (2004), « Africa and China's Partnership », *African Security Review*, 13(1), p. 109-126.
- Niquet V. (2007), « Les intérêts chinois et africains ne sont pas complémentaires ! », *Défis Sud*, n° 79, p. 15-16.
- Ntungila-Nkama F. (2010), *Pratiques populaires liées à la production et l'appropriation de l'espace en périphérie de la ville de Kinshasa (RD CONGO)*, thèse de doctorat en sciences sociales, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Oi A. & Walder D. (1999), *Property rights and economic reforms in China*, Stanford, Stanford University Press.
- Pratibha Tahaker (2011), « South of the Sahara. Boom times, at least in part », *The Economist*, p. 86.
- Przeworski A. et al. (2000), *Democracy and Development: Political institutions and Well-Being in the World, 1950-1990*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ramo J.-C. (2004), *The Beijing consensus: Notes on the new Physics of Chinese power*, The Foreign Policy Center, London.
- Rocher E. (2007), « Pays en développement: le spectre du ré-endettement », *Problèmes économiques*, n° 2928, p. 20-25.
- Rodrik D. (2003), « Economic Reform without rule of thumb », [www.hks.harvard.edu/fs/drodrik/Stiglitzconferencenotes.pdf](http://www.hks.harvard.edu/fs/drodrik/Stiglitzconferencenotes.pdf).
- Stroup M.D. (2006), « Economic Freedom, Democracy and the Quality of Life », *World Development*, Vol.35, n° 1, p. 52-66.
- Taylor I. (2004), « The all-weather friend? Sino-African interaction in the twenty first century », in Taylor & Williams (dir.), *Africa in international politics: External involvement in the continent*, London, Routledge.
- Vircoulon T. (2007), « La nouvelle question sino-africaine », *Revue de culture contemporaine*, p. 451-462.
- Ziegler J. (2005), *L'Empire de la honte*, Paris, Fayard.

